

Fiche version

Paie

BU HCM – Cegid HR Sprint Niveau : Document Public Mise à jour : Septembre 2022 Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID



À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les évolutions, les corrections et les améliorations de l'application Cegid HR Sprint.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	Septembre 2022
Destinataires	Clients – Collaborateurs Cegid

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

Références du document

Modifié le	Pour la version	Info	N° exe
Septembre 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Septembre 2022	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Juillet 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Juillet 2022	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Juin 2022	Version 11 Edition 8 – Patch 1	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Mai 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Mai 2022	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Avril 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Avril 2022	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Mars 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Mars 2022	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Février 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Février 2022 (OP)	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Janvier 2022	Version 11 Edition 8 – MAJ Janvier 2022	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08
Décembre 2021	Version 11 Edition 8 – MAJ Décembre 2021	Évolutions fonctionnelles Améliorations / corrections	11.08

SOMMAIRE

Ré	éférences du document	3
SC	OMMAIRE	4
1.	Installation et mises à jour	8
	À lire avant installation	8
	Nouveau contrôle à l'installation d'un patch	8
	Accès aux nouvelles commandes ou nouveaux menus	8
	DSN et bulletins 2022 (points de vigilance)	8
2.	Nouveau programme d'amélioration continue	9
3.	Evolutions – Edition 8 – Maj Septembre 2022	11
	Performance	11
	DSN	11
	Régularisation bloc 79	11
	Régularisation du taux AT et VM	12
	CT 2022 – Mise à jour de la nomenclature Code Métiers BTP code 999999	14
4.	Corrections – Edition 8 – Maj Septembre 2022	15
5.	Corrections – Edition 8 – Maj Juillet 2022	16
6.	Evolutions – Edition 8 – Patch 1	17
	Fiche Salarié	17
	Niveau de formation	17
	Travail à l'étranger ou frontalier	19
	DSN 2022	21
	Calcul des effectifs	21
	Fin de contrat-FCO	21
	Fin de contrat de travail unique - FCTU	23
	DSN 2022 – MAJ Code type personnel Urssaf (CTP)	24

7.	Corrections de l'édition 8 – Patch 125
8.	Corrections – Edition 8 – Maj mai 202226
9.	Evolutions – Edition 8 – Maj Avril 202227
	Modification accès maquette bulletin de paie27
	Évolution du processus des mises à jour Légal (Plan de paie)
10.	Corrections – Edition 8 – Maj avril 202230
11.	Evolutions – Edition 8 – Maj Mars 202231
	Nouvelle maquette Bulletin de paie
	Nouvelles mentions et présentations du bloc fiscal
	Mise en valeur du « Net à payer avant impôt » et du « Net à payer »
	Fin de la mention obligatoire « personnalisé/non personnalisé » liée à la retenue du prélèvement à la source et mention obligatoire du cumul du PAS
	Dématérialisation RH : Annuaire salarié étendu32
	Activation sur Plateforme PeopleDoc
	Paramétrer l'option "Annuaire salarié étendu"
	DSN Amorçage données variables – Contrôle SIRET35
12.	Corrections – Edition 8 – Maj mars 202236
13.	Evolutions – Edition 8 – Maj Février 2022 (On Premise)37
	DSN – Contrôle paramétrage DSN
	Activation DSN : choix ou changement de la date d'activation
	DSN - Gestion de l'OPS POLE EMPLOI
	MAJ codes classification BTP
	MAJ codes IDCC
14.	Corrections – Edition 8 – Maj Février 2022 (On Premise)40

15.	Evolutions – Edition 8 – Maj Janvier 2022	41
	Liste des codes types personnels	41
	DSN – Cahier technique 2022 – EVOLUTIONS Caisse cong payés Caisse congés payés du BTP – 40.005 Code complément PCS-ESE	jés 41 41
16.	Corrections - Edition 8 - Maj Janvier 2022	43
17.	Evolutions – Edition 8 – Maj Décembre 2021	44
	Découvrir les nouveautés	44
	Évolution du processus des mises à jour Légal (Plan de pa	ie) .45
	Principe	45
	Suivi de la mise à jour	47
	Droits d'accès	47
	DSN – FCTU	49
	Le signalement FCTU c'est quoi ?	49
	DSN – Cahier technique 2022 – Évolutions Caisses conc	jés
	payés	51
	Caisses congés payés du BTP	51
	41.023 Ancien code caisse professionnelle de congés payés	51
	DSN – Cahier technique 2022 – Autres évolutions	54
	Nouveau champ contrat de travail : numéro FINESS	54
	Champ de la fiche contrat « Nombre jours ouvrés de suspension fractionnée »	57
	Nouveau champ fiche établissement : Opérateur OPCO	57
	OPS CRPNPAC	58
	Déclaration amorçage : Ajout bloc 73 Ayant droit	59
	MSA - Apecita	60
	DSN Egyptionnaire détaché (PAER)	62
	Paramétrage du plan de paie	61
	Paramétrage DSN	04
	Génération DSN mensuelle	67

68	DSN – Contrôle paramétrage DSN
69	N4DS – Evolution CT V01X16
70	18. Corrections – Edition 8 – Maj Décembre 202

1. INSTALLATION ET MISES A JOUR

À lire avant installation

Avant toute installation ou mise à jour de version, nous vous recommandons de vous reporter à la rubrique "A lire avant installation", accessible depuis la page d'accueil du support d'installation.

Nouveau contrôle à l'installation d'un patch

Un contrôle est réalisé avant le lancement de l'installation d'un patch : l'édition correspondant au patch doit être impérativement installée pour pouvoir procéder à son installation.

Accès aux nouvelles commandes ou nouveaux menus

L'accès aux nouvelles fonctionnalités est, par défaut, refusé. Pour autoriser l'accès à une commande ou à un menu, vous devez paramétrer les droits d'accès dans le module Administration - menu Utilisateurs et accès - commande Gestion des droits d'accès.

Vous pouvez vous reporter dès maintenant à l'aide en ligne disponible dans le produit.

DSN et bulletins 2022 (points de vigilance)

Le chapitre DSN CT 2022 documente les éléments nouveaux et modifiés pour la mise en œuvre du cahier technique 2022 de la DSN (échéances du 5/02/2022 ou 15/02/2022). La mise en place de ces nouveautés implique l'installation impérative de l'édition décembre 2021 et ultérieure, ainsi que l'intégration des plans de paie diffusés en 2022.



2. NOUVEAU PROGRAMME D'AMELIORATION CONTINUE

Nous avons le plaisir de vous annoncer avec cette version la mise en place d'un nouveau programme d'amélioration de nos produits. Ce programme doit nous permettre de mieux répondre à vos besoins en cartographiant les usages de nos produits et en identifiant la manière dont vous les utilisez afin de mieux orienter nos développements ou notre documentation et ainsi améliorer la productivité dans l'usage de nos produits.

Les éléments identifiés, susceptibles de nous être transmis, sont consultables dans l'application par les utilisateurs habilités via la fonction "Cegid Data Collect" accessible par les menus suivants :

"Administration/Outils - Outils - Cegid Data Collect" en Finances,

"Administration – Traitements – Utilitaires" en RH

"Administration – Traitements" en MT&S

Exemple de données collectées en Finances :

Cegid Data collect							>	👼 🏣 🚃 📾 🖤 Sa 🔻	0 -
倄 Favoris	* # # 日 * * *	→ <u>m</u>						0	×
🕼 Installation	Standards Avancés	ílcône	« Autoris	ation	de la				
🤠 Société	Numéro de la version			Date de la collecte	01/01/1900	à 31/1	2/2099		
🍇 Utilisateurs et accès	Code applicatif		T	Code de la requête					
🌽 Outils	Eltres						T	Présentations Défaut	Y
Modification de longueur des comptes	I Numéro de la version	Date de la collecte	Code de la requête	Valeur de type boolean	Valeur de type date	Valeur de type double	Valeur de type integer	Valeur de type chaine	
Contrôle des fichiers	11.3.0.51	23/04/2017	Nombre de ventilations immobilisati				1 801		
Comole des nomers	11.3.0.51	23/04/2017	Nombre de financement				26		
Réparation des fichiers	11.3.0.51	23/04/2017	Nombre de subvention				14		
Environia	11.3.0.51	23/04/2017	Nombre de biens réellement utilisée				491		
Pavons	11.3.0.51	23/04/2017	(Compta) - Nb utilisateurs actifs				26		
Changement du mode de pointage	11.3.0.51	23/04/2017	[Compta] - Personnalisation des été				46		
	11.3.0.51	23/04/2017	[Immos] - Nb utilisateurs actifs				26		

Vous pourrez alors constater qu'aucune donnée nominative n'est collectée.

Lors du premier accès à l'application, votre administrateur sera interrogé sur sa volonté de participer à ce programme d'amélioration par la question suivante :

Dans le cadre de notre programme d'amélioration continue de nos progiciels nous vous proposons de recueillir des informations relatives à l'usage de notre solution. A des fins de transparence, toutes les données collectées restent visualinables depuis un menu dédié (Cegid Data Collect) au sein de votre application. FABRICE PAILLARD, souhaitez-vous participer à notre programme d'amélioration continue ? Vous pourrez, le cas échéant, à tout moment revenir sur votre décision.



Le fait de participer à ce programme reste optionnel et non définitif. En effet, la réponse initiale apportée lors de la première utilisation du produit peut être revue ultérieurement et à tout moment en cliquant sur l'icône "Autorisation de la collecte" de l'écran des données recensées.

Cela fera apparaître l'écran suivant sur lequel il est possible de revenir sur l'option activée :



Espérant que vous accepterez de contribuer à ce programme.

3. EVOLUTIONS – EDITION 8 – MAJ SEPTEMBRE 2022

Performance

Accès module Paramètres > menu Dossier > Etablissements > Informations complémentaires sur le social

Cette version apporte des améliorations de performance lors de l'accès aux informations complémentaires sur le social.

🔒 🏛 🕒) 🚔 📽 👬			0 X
Code	001 Inactif en DADS-U		Code	Libellé
			001	DELPHEL1
Libellé	DELPHEL1		002	DELPHEL2
			003	DELPHEL3
Abrégé	DEL Forme Société par Action Sim	olifiée 🔻	004	DELPHEL4
Adresse Adre	esse 2 DELPHEL1	•		

2

ff<

Le traitement d'initialisation, auparavant présent lors de l'accès aux informations complémentaires sur le social, a été déporté sur le bouton [Contrôle des établissements]. Ce nouveau bouton permet de réinitialiser les champs de l'établissement qui contiennent une valeur NULL. Ce cas pourrait survenir lors d'une création d'établissement issue d'un import ASC.



Régularisation bloc 79

Accès module **Paie** > menu **DSN** > Génération mensuelle

Cette version permet de **régulariser le bloc 79** Composant de base assujettie en DSN pour les trois codes définis ci-après.

Cette possibilité sera effective avec le **plan de paie d'octobre 2022**.

- 01 Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale, de retraite complémentaire, d'assurance chômage et de la réduction de cotisation Allocations familiales
- 02 Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt compétitivité-emploi
- 07 Plafond de Sécurité Sociale appliqué.

Dans la fiche cotisation, un nouveau champ **Régularisation de composant de base** est disponible avec les 3 codes cités ci-dessus.

Cotisations : 0505 Regul composant SMIC RG						
🔒 🍵 🕒 🗞 🚿 🍪 🛱	= 🍾 🖮 Ҟ 🚔	0 X				
Caractéristiques Calcul Etats DSN						
Composent base assuriattia LIRSSAE	2. Augusts					
Composant base assujetue ORSSAP	< <a>Aucurt>>					
Autre composant base assujettie	< <aucun>></aucun>	•				
Code cotisation individuelle	< <aucun>></aucun>	•				
Code cotisation imputable à l'établissement	: < <aucun>></aucun>	•				
Régularisation de base assujetie	< <aucune>></aucune>	•				
Régularisation de composant de base	01 Mentant du SMIC sategu pour la calcul de la Déduction cénérale					
Regularisation de composant de base						
	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale					
	02 - Montant du SMIC retenu pour le calcul du CICE 03 - Plafond de Sécurité Sociale appliqué					
	os - Platonu de securite sociale applique					

Le **plan de paie d'octobre 2022** apportera les cotisations ainsi que le paramétrage DSN nécessaires pour effectuer ces régularisations et les porter en DSN.

Régularisation du taux AT et VM

Accès module **Paie** > menu **Paie** > Saisies > Saisie des bulletins

La fiche dsn-info 1310 <u>Régularisations du taux AT et VM (custhelp.com)</u>, précise la consigne de régularisation du taux AT et VM consistant à annuler le montant initialement déclaré et à effectuer une nouvelle déclaration avec le nouveau montant.



Dans le respect de cette consigne, une évolution a été ajoutée dans la saisie du bulletin de paie permettant de créer deux lignes de régularisation pour la même période et la même rubrique de cotisation Accident du travail et/ou Versement mobilité : une première ligne.RXX pour annuler le montant erroné et une seconde ligne.RXX pour saisir le nouveau montant.

La régularisation de taux AT/VM devra impérativement intervenir dans la saisie du bulletin de paie. Ainsi, la régularisation de taux AT/VM ne devra plus être saisie dans DSN Link comme auparavant.

DSN Link intègrera cette procédure dans leur mise à jour de fin septembre 2022.

Toute autre régularisation, hors régularisation du taux AT et VM, doit continuer à s'effectuer dans le bulletin sur une seule ligne de régularisation en mode différentiel.

Exemple :

En DSN de juillet 2022, un gestionnaire de paie déclare à tort une cotisation de mobilité à 1,60%, au lieu de 2,95% (taux réel de la commune de l'établissement). Dans la DSN du mois de septembre 2022, le déclarant corrige cette erreur (montant d'assiette 1000,00).

Du 01/09 Edité du 01/09	/2022 au 30	0/09/2022	□ Trentième forç 30 / 30 Acquis Suppl. Anc. □ Bases forcées □ Tranches forcées □ Acquis modifiés 0,00 0,00 0,00							
Salaires Bases	Salaires Bases de cotisation Cotisations Retenues Primes Non Imposables Commentaires Diagnostic Perf. bulletin									
Code		Libellé		Base	Tx. Sal.	Montant Sal	Tx. Pat.	Montant Pat.	Du	Au
4940.R01 Rappel Versement Mobilité				-1 000,00			1,60	-16,00	01/07/2022	31/07/2022
4940.R02 Rappel Versement Mobilité		1 000,00			2,95	29,50	01/07/2022	31/07/2022		
4940	Versement Mobilité			2 800,00			2,95	82,60		

- 4940.R01 : base saisie en négatif avec le taux 1,60 initialement déclaré → montant -16,00
- 4940.R02 : base saisie en positif avec le taux 2,95 à déclarer → montant 29,50

Lors de la validation du bulletin, vous obtenez ce message non bloquant. Cliquez sur OUI pour valider bulletin.

?	Saisie des bulletins
Attention, les dates o Vérifiez la cotisation > La régularisation de ty VM (versement mobili (Base et/ou Taux et/o Voulez-vous continuer	de périodicité se chevauchent pour la même rubrique. xxxx ype Annule et remplace est réservée à la cotisation AT (accident du travail), ité) et bonus-malus affectée au CTP 725. La régularisation des autres cotisations u Montant) doit continuer à s'effectuer en différentiel (une seule ligne de régularisation). r ?
	<u>O</u> ui <u>N</u> on



Dans la DSN, le bloc 81 sera alimenté nominativement pour le code de cotisation idoine pour les deux lignes de régularisation : annule et remplace.

CT 2022 – Mise à jour de la nomenclature Code Métiers BTP code 999999



Dans cette version nous ajoutons le code 999999 – Non concerné – Annulation métier BTP dans la saisie complémentaire BTP.

	Saisie complémentaire BTP	de : 0000005001 BARRIER PAUL	
📅 🚔			0 X
Caractéristiques			
Salarié 0000005001			
BTP			
Numéro d'adhésion à la caisse		Ancienneté dans la profession BTP	01/01/1900
Bénéficiaire ASSEDIC	▼	Unité d'expression du salaire moyer	
Type horaire	▼	Statut cotisant	
Code classification - qualification	ETAM	ETAM code ETAM	
Code métier	999999 -	Non concerné - Annulation métier	втр
Affiliation IRC et IP BTP			
			* V

4. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ SEPTEMBRE 2022

Programme	Référence	Sujet
DSN	PRB0105615	DSN-Régularisation taux AT/VM + autres cotisations URSSAF/MSA/autre : non conforme si procédure annule et remplace
SALARIE	PRB0104190	SALARIE - Duplication élément dynamique inactif

5. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ JUILLET 2022

Programme	Référence	Sujet
Salarié	PRB0102119 PRB0102113	SALARIE : Anomalie mise à jour groupée avec l'option "saisie globale" ou via import Excel pour les champs qui font référence à une tablette
DSN – CIBTP	PRB0106786	DSN CIBTP – Contact chez le déclaré pour les congés payés – segment 07.004 ajouter le code 15
Installation	PRB0104068	Installation - Lenteurs à l'accès et à la navigation dans le menu Cotisations

6. EVOLUTIONS – EDITION 8 – PATCH 1

Fiche Salarié

Niveau de formation

Accès module **Paie** > menu **Salariés** > Salariés > Onglet [Affectation] Accès module **Paie** > menu **Salariés** > Salariés > Contrat de travail

Avec cette nouvelle version, un nouveau contrôle est ajouté au niveau du champ **Niveau de formation** de la fiche Salarié, afin de rendre obligatoire l'alimentation de ce champ :

- Si le champ **Intitulé du contrat de travail** est alimenté avec la valeur 71 Contrat d'insertion.
- Ou si le champ **Compl. Dispositif politique publique** est alimenté avec une valeur (quelle que soit la valeur).

	Ŧ	Affectation - Salarié : 00000	06017 CDD INSER	TION	×			
Salarié Co	mpléments Doc	cuments Historique	Formations et GPEC		0			
Valider Valider Actions	ie identité	Etat civil rié Emploi Affectation	Profils Autres profils Profils	Contrat DADS PAS	Cones libres Eléments dynamiques Eléments nationaux Zones libres			
Convention collective Id	em Etablissement 💌	000 Toutes les co	nventions -Affectation - Organi	sation / Statistique				
Nomenclature PCS	43g 111 Er	mployés administratifs qualifiés	Etablissement MC	NETABLISSEMENT				
Qualification Coefficient Indice	000 000							
Niveau	000							
Niveau de formation	05 👓 For	rmation niveau BAC+2 : licence						
Niveau diplôme préparé	Pour 1,00	D						
-Edition sur le bulletin								
Organisme à editer	Idem Etablissement	URSSAF DE LYON			W			
Etat bulletin par défaut	Etat bulletin par défaut CEGID Bulletin de Paie Simplifié							



Si le niveau de formation n'est pas alimenté au préalable au niveau de la fiche salarié pour l'un des cas ci-dessus, alors vous obtenez l'un des messages suivants :

✓ Lors de la validation de la fiche salarié :



Cliquez sur OK.

Renseignez dans la fiche salarié le champ **Niveau de formation** Validez la fiche Salarié

 ✓ Lors de la validation dans contrat de travail du champ Intitulé du contrat de travail (Onglet Caractéristiques) :



Cliquez sur ok



Fermez le contrat de travail Renseignez dans la fiche salarié le champ **Niveau de formation** Vous pouvez alors créer le contrat de travail.

✓ Lors de la validation dans contrat de travail du champ Compl. De dispositif politique (Onglet DSN) :

Contrats de travail Paie & GRH : 0000006017 CDD INSERTION						
🖨 🛱 🚔		0	×			
Caractéristiques Eléments de salaire	Rupture du contrat DSN DSN activité					
Ancien nº de contrat de travail						
Ancien code SIRET du contrat	Date d'application du nouveau SIRET 01 janv. 1900					
Motif d'exclusion	<aucun></aucun>					
Régime Local	Non applicable					
Motif suspension	<aucun></aucun>					
Délégation gestion du risque	·					
Temps partiel cotisant taux pleir	Erreur					
Montant tps partiel thérapeutiqu	Le niveau de formation est obligatoire pour ce type de dispositif					
Date de début d'affiliation						
Date de fin d'affiliation	<u>O</u> K					
Statut BOETH	<aucun></aucun>					
Compl. dispositif politique publique	Poste éligible à l'aide en structure d'IAE : ACI (ACI_DC)					

Cliquez sur ok Fermez le contrat de travail Renseignez dans la fiche salarié le champ **Niveau de formation** Vous pouvez alors créer le contrat de travail.

Travail à l'étranger ou frontalier

Accès module **Paie** > menu **Salariés** > Salariés > Onglet [DADS] Accès module **Paramètres** > menu Dossier > Etablissement > Onglet DSN

Un nouveau contrôle est ajouté au niveau du champ **Travail à l'étranger ou frontalier** de la fiche Salarié, afin de rendre obligatoire l'alimentation de ce champ si le champ **Rémunération expatrié au** de l'établissement est alimenté avec l'une de ces valeurs :

- 01 Salaire réel
- 02 Salaire de comparaison.

)	V 🗑 🕹	-		DAD	S - Salarié :	0000006	016 SAL4	RIE Expat	rié					×
	2	Salarié C	omplémen	ts Do	cuments	Histor	ique	Formatio	ns et GPEC	;					0
Va	lider	Cuitter	 % % % % 	Identité Sala	Etat civil	Emploi Af	ifectation	Profils Pr	Autres profils	Contra Ré	DADS	PAS	Zones libr Eléments o Eléments n Zones	es dynamiqu nationaux libres	ies (
	Situation du salarié														
	Stati	ut catégoriel	Non ca	dre		Section AT		1		***					
	Stati	ut professionnel	Employ	vé administr	atif d'entr	eprise , de	▼ Ré	gime SS m	ultirisques						
	Unité	é de durée du tra	wail Heure			[Régim	e SS risqu	e unique		Régime G	énéral (C	NAM/CNAV)	W	
	Cara	ctéristique activi	té Temps	plein		[Régim 	Régime obligatoire risque maladie Régime Général (CN		NAM/CNAV)					
	Taux	temps partiel			0	%	Régim	e obligato	ire risque /	AT	Régime G	énéral (C	NAM/CNAV)	\forall	
	Туре	Fraction DADS	Idem E	tablissemer	nt	[Régim	e obligato	ire vieilless	e	Régime G	énéral (C	NAM/CNAV)	$\overline{\nabla}$	
	Fraction DADS Fraction 1		[T											
	Lien	de parenté	< <au< th=""><th>oun>></th><th></th><th>[</th><th>▼ Trava</th><th>il à l'étran</th><th>ger ou fron</th><th>talier</th><th>Etranger</th><th>dans l'UE</th><th></th><th>•</th><th></th></au<>	oun>>		[▼ Trava	il à l'étran	ger ou fron	talier	Etranger	dans l'UE		•	
	Туре	fraction DSN	Idem E	tablissemer	nt	[Salari 	é entrepris	e extérieu	re	< <aucur< th=""><th>1>></th><th></th><th>T</th><th></th></aucur<>	1>>		T	

	Etablissement : 001 MONETABLISSEMENT							
🍿 68 🎛 🗎 🎓 🚔				0 X				
Caractéristiques Profils Congés Payés Rè	glements DADS Intermi	ttents et MSA Caisse cor	ngés payés DSN					
Point de dépôt	Régime général	Opérateur	OP OPCO2I					
Rémunération Expatrié au	Salaire réel	▼						
Nature juridique du lieu de travail	Etablissement	▼						
Siret centralisateur		000						
Quotité de travail de l'établissement —								
Heures	151,67	Forfait heu	151,67					
Journée	21,67	Forfait jour	21,67					

Si le champ Travail à l'étranger ou frontalier n'est pas alimenté au niveau de la fiche salarié (onglet DADS) alors que le **champ Rémunération expatrié au** dans la fiche établissement (onglet DSN) est renseigné, alors on obtient le message suivant **:**

✓ Lors de la validation de la fiche salarié :

DADS - Salarié : 0000006016 SALARIE Expatrié						
Le type de rémunération expatrié doit obligatoirement être renseigné dans l'établissement d'affectation du salarié expatrié - onglet DSN						
<u>Ō</u> K						



Cliquez sur OK. Renseignez dans la fiche salarié le champ **Travail à l'étranger ou frontalier** Validez la fiche Salarié

Si le champs Travail à l'étranger ou frontalier est alimenté au niveau de la fiche salarié (onglet DADS) alors que le **champ Rémunération expatrié au** dans la fiche établissement (onglet DSN) n'est pas renseigné, alors on obtient le message suivant **:**

✓ Lors de la validation de la fiche établissement :

1	Etablissement : 002 ETABLISSEMENT 2						
Si un salarié expatrié ayant un contrat actif est affec	Si un salarié expatrié ayant un contrat actif est affecté à l'établissement, alors vous devez renseigner le Type de rémunération expatrié dans l'onglet DSN.						
	<u>o</u> k						

Cliquez sur ok Renseignez dans la fiche établissement le champ **Rémunération expatrié au** Valider la fiche établissement

DSN 2022

Calcul des effectifs

Conformément au CT DSN 2022, avec cette version, les rubriques Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre (S21.G00.06.009) et Effectif de fin de période (S21.G00.11.008) sont attendues seulement pour les employeurs du secteur public ou du secteur maritime.

Fin de contrat-FCO

Accès module **Paie** > menu **DSN** > commande Fin de contrat de travail

A partir du 1^{er} juin 2022, un contrôle est ajouté afin de ne plus utiliser la commande Fin de contrat de Travail.

Lorsque vous accédez à la Commande Fin de contrat de travail, à partir du 1^{er} juin 2022, le message suivant vous informera d'utiliser la commande Fin de contrat Unique :



C	Attention
	a nature du signalement Fin du contrat de travail est remplacée par la nature du signalement FCTU. euillez accéder à la commande FCTU accessible dans le module Paie > menu DSN
	<u>o</u> k

Cliquer sur Ok : vous revenez dans le menu DSN et vous pouvez effectuer un autre choix.

Si une **Fin de contrat de travail** a été générée avant et non envoyée alors vous devez la supprimer du portail DSN Link et générer une signalisation **FCTU**, sinon on obtient le message suivant :

×	Informations de l'envoi					
Le signaleme Vous devez c	ent Fin de contrat non envoyé doit être supprimé dans DSN Link. réer un nouveau signalement de nature FCTU					
Vous devez créer un nouveau signalement de nature FCTU						

• Si une **Fin de contrat de travail** a été générée et envoyée, vous avez la possibilité de générer une déclaration de type **Annule** de la première déclaration Fin de contrat à partir du module Paie > menu DSN > suivi des envois.

Une fois la déclaration de type **Annule** calculée, elle sera automatiquement remplacée par une **FCTU** et aura la **même référence** que la déclaration Fin de contrat de travail initiale. Ainsi, sur le portail DSN Link on obtient la déclaration Fin de contrat initiale envoyée et acceptée et la déclaration **FCTU Annule** :

30/04/2022	FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL UNIQUI Siret : 32788811100082 multi contrat	E Ref : F0000005003AE4D CDD-CDI Créé le 25 mai 2022 09:12	Annule (F0000005003AE4D) Fraction : 1/1 Dépőt : Général CT : P22V01	₩ <u>7</u> ∞ ■□□
30/04/2022	FIN DU CONTRAT Siret : 32788811100082 multi contrat	Ref : F0000005003AE4D CDD-CDI Créé le 25 mai 2022 09:00	Normale Fraction : 1/1 Dépôt : Général CT : P22V01 Envoi : 25 mai 2022 09:04 en Réel	ية <u>م</u>



• Si une **Fin de contrat de travail** a été générée et envoyée, vous avez la possibilité de générer une déclaration de type **Annule et remplace** de la première déclaration Fin de contrat à partir du module Paie > menu DSN > suivi des envois.

Une fois la déclaration de type **Annule et remplace** calculée, elle sera automatiquement remplacée par une **FCTU** et aura la **même référence** que la déclaration Fin de contrat de travail initiale. Ainsi, sur le portail DSN link on obtient la déclaration Fin de contrat initiale envoyée et acceptée et la déclaration **FCTU Annule et remplace** :

30/04/2022	FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL UNIQU Siret : 32788811100082 contrat cdi	E Ref : F0000005002ACC0 CDD-CDI Créé le 25 mai 2022 09:15	Annule et remplace (F0000005002ACC0) Fraction : 1/1 Dépôt : Général CT : P22V01	₩ <u>2</u> ∞ ■
30/04/2022	FIN DU CONTRAT Siret : 32788811100082 contrat cdi	Ref : F0000005002ACC0 CDD-CDI Créé le 25 mai 2022 09:00	Normale Fraction : 1/1 Dépôt : Général CT : P22V01 Envoi : 25 mai 2022 09:05 en Réel	₩ 2 ∞

Fin de contrat de travail unique - FCTU

Accès module **Paie** > menu **DSN** > FCTU Accès module **Paie** > menu **DSN** > Suivi des envois

Dans cette nouvelle version, dans le module Paie > menu DSN, la commande Fin de contrat de travail unique est renommée **FCTU**.



DSN 2022 – MAJ Code type personnel Urssaf (CTP)

Cette version apporte des nouveaux codes type personnel.

Dans la mise à jour du 25 mars 2022, l'URSSAF a ajouté dans ses tables de référence le CTP 068 PEC APPRENTI RETRAITE COMPLEMENTAIRE.

Pour déclarer en DSN, les cotisations BONUS MALUS, il a été ajouté les 2 CTPs ci-dessous :

- 725 BONUS MALUS ASSURANCE CHOMAGE U2 U2
- 769 BONUS MALUS CCP ASSURANCE CHOMAGE U2 U2

Pour le transfert des cotisations notariales vers l'URSSAF à compter du 01/01/2023, il a été créé les codes types personnels ci-dessous :

- 085 REDUCTION GENERALE NOTARIAT
- 086 DEDUCTION PP HEURES SUP NOTARIAT
- 164 COTISATIONS NOTARIAT
- 376 COT VIEILLESSE NOTARIAT ALSACE MOSEL AL
- 382 APPRENTIS NOTARIAT INF SEUIL
- 383 APPRENTIS NOTARIAT INF SEUIL AL MO AL
- 384 REDUCTION GENERALE NOTARIAT REGUL
- 497 DEDUC REGUL COMPL. MALADIE NOTARIAT
- 857 STAGIAIRES FORMATION CONTINUE NOTARI
- 861 COMPLEMENT MALADIE NOTARIAT
- 867 FONCTIONNAIRES DETACHES NOTARIAT
- 869 SALARIE NON RESIDENT NOTARIAT

7. CORRECTIONS DE L'EDITION 8 – PATCH 1

Programme	Référence	Sujet
Paie	PRB0095744	Provisions CP&RTT le coefficient de charges est faux lorsqu'il y a un brut négatif
Plan de paie	PRB0108898	Plan de paie (Nouveau Process de maj.) : Maj 03/2022 et 05/2022 est reproposée quelques jours plus tard (contexte On Premise)

8. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ MAI 2022

Programme	Référence	Sujet
Formation	PRB0096526	Frais > Forfait Budget : Saisie non visible après création
DSN	PRB0102681	DSN - FCTU - Salarié lié - msg erreur PE004 : la balise <datemoissoldetoutcompte> n'est pas créée dans le pivot</datemoissoldetoutcompte>

9. EVOLUTIONS – EDITION 8 – MAJ AVRIL 2022

Modification accès maquette bulletin de paie

Accès module **Paie** > menu **Paie** > commande Editions > Bulletin de paie

Nous ajoutons, dans cette version un message de type informatif, qui indique à l'utilisateur de ne pas modifier les maquettes bulletin prédéfini CEGID.

/ Attention
Vous ne devez pas modifier ou remplacer les modèles de bulletins prédéfinis par CEGID. Pour enregistrer vos personnalisations, vous devez utiliser la fonction "enregistrez-sous" avec un nouveau nom de document.
<u>o</u> ĸ

Il est possible, à partir d'une maquette CEGID, d'effectuer des modifications mais il faut créer une nouvelle maquette en passant par « **Enregistrer sous** »

<u>Fichier</u> <u>E</u> dition <u>P</u> age	<u>A</u> ffichage	?
Nouveau	Ctrl+N	>
Ouvrir	Ctrl+O	
Revenir à la version précé	édente	
Enregistrer	Ctrl+S	2
Enregistrer <u>s</u> ous	- 15	
Importer	Ctrl+l	
Exporter	Ctrl+E	
Exporter sous	1	a
Source de <u>d</u> onnées	Ctrl+D	2
Imprimer	Ctrl+P MP	
Aperçu avant impression		22
Paramètres de l'état	Ctrl+T	24
Quitter	Er	ntrée
Date debut d'an	Iciennete IIPPU	DA

Et de lui donner nouveau code, un nouveau libellé et Valider :

	Enregistrer	
莭		0 X
<u>C</u> ode	<u>L</u> ibellé	<u>L</u> angue
PZZ	Bulletin simplifié persoinnalisé	Français 🔻
PBG	CEGID Bulletin de Paie Simplifié	FRA
PBH	CEGID Bulletin Simplifié ss mise en page	FRA
PBJ	CEGID Bulletin Simplifié de Paie Editique	FRA
PNG	CEGID Bulletin Simplifié Activité Calendrier	FRA
-		
		\checkmark

Pour rappel, les maquettes CEGID sont au nombre de 4 :

- CEGID Bulletin de Paie Simplifié
- CEGID Bulletin Simplifié ss mise en page
- CEGID Bulletin Simplifié Editique
- CEGID Bulletin Simplifié Activité Calendrier

ff<

Le message apparait que vous soyez sur une maquette CEGID ou une maquette personnalisée.

Évolution du processus des mises à jour Légal (Plan de paie)

A partir de cette version, une nouvelle procédure de mise à jour du plan de paie est disponible.



Pour plus d'information, reportez-vous :

- Vidéo tutoriel en cliquant ici : l'accès à ce tutoriel est conditionné à la souscription du -« Contract Tiering » (Contrat d'assistance Connect, Open, et Private)
- Note technique en cliquant ici -

10. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ AVRIL 2022

Programme	Référence	Sujet
Salarié	PRB0101327	Salarié – Salarié type – convention collective
Salarié	PBI000000091553 (ITSM)	Salarié Type - Alignement : Msg "une commande SQL a échoué" lors de l'alignement
PDP	PRB0104949	Nouveau CTP 250 CNFPT Apprenti au 01/01/2022 (URSSAF)
DSN	PRB0104025	DSN CIBTP : les codes Classification pour les ETAM ne remontent pas en S21.G00.40.041

11. EVOLUTIONS – EDITION 8 – MAJ MARS 2022

Nouvelle maquette Bulletin de paie

Accès module **Paie** > menu **Paie** > commande Editions >Bulletin de paie

L'arrêté du 23 décembre 2021, publié au JO du 30 décembre, modifie le modèle de bulletin de paye, avec l'objectif de faciliter le remplissage de la déclaration d'impôts.

Nouvelles mentions et présentations du bloc fiscal

Le nouveau bulletin de paie doit désormais faire apparaître dans une cartouche bien identifié :

- Le montant du salaire net imposable ;
- Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source ;
- Le montant des heures supplémentaires ou complémentaires exonérées d'imposition.

De plus, la colonne « Cumul annuel » fait son apparition, non seulement pour le montant du net imposable, mais aussi pour l'impôt sur le revenu prélevé à la source et le montant net des heures compl./suppl. exonérées.

Mise en valeur du « Net à payer avant impôt » et du « Net à payer »

Les intitulés « *Net à payer avant impôt sur le revenu* » et « *Net à payer au salarié* » ainsi que les montants qui leur sont associés doivent apparaître d'une manière qui en facilite la lisibilité par rapport aux autres lignes.

Fin de la mention obligatoire « personnalisé/non personnalisé » liée à la retenue du prélèvement à la source et mention obligatoire du cumul du PAS

Au niveau du taux, l'indication relative à sa nature disparaît (personnalisé/non personnalisé).

Nous modifions les 4 maquettes ci-dessous livrées par CEGID, pour respecter les différentes modifications demandées :

• CEGID Bulletin de Paie Simplifié



- CEGID Bulletin Simplifié ss mise en page
- CEGID Bulletin Simplifié Editique
- CEGID Bulletin Simplifié Activité Calendrier

Exemple du bulletin CEGID Bulletin de paie Simplifié

Avant la MAJ

NETA PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 39,5								
		Impôt sur le re	Taux non personnalisé	Montant				
Impôt sur l Cum ul des	le revenu prélev s régularisations	vé à la source s sur le prélèveme	nt à la source		2 009,91	4,10	82,41 17,85	
Pour plus	Pour plus d'informations sur le bulletin clarifié: https://www.service-public.fr						Total versé par l'employeur	
Mode de Règlement : Virement Payé Le : 05/03/2022 Bic-Iban : Conv. Coll.: 3018 Bureaux d'études techniques - cabinets d'ingénieurs -						2 054,83	3 582, 48 Allègement de cotisations employeur -209,66	
Congés	20/21	21/22	Heure	es Exonérée s	RTT		Cumul imposable	
acquis pris restants	11,00 11,00	6,24		13,33			5 579,59	

Après la MAJ

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie						39.55		
	Impôt sur le revenu				Taux	Monta	nt	Cumul annuel
Montant ne	t imposable					2 00	9,91	5 579,59
Impôt sur le	Impôt sur le revenu prélevé à la source			2 009,9	1 4,1	8 0	2,41	203,78
Régularisa	Régularisations sur le prélèvement à la source					1	7,85	
Montant ne	Montant net des heures supplémentaires/complémentaires exonérées					22	2,14	222,14
Pour plus of	Pour plus d'informations sur le bulletin clarifié: https://www.service-public				A PAYER A		Total ve	rsé par l'employeur
Mode de Rè	glement :							
Payé Le :	05/03/2022	Bic-Iban :			2	2 054.83		3 582,48
Conv. Coll.:	3018 Bureaux	d'études techniqu	ies - cabinets d'ingénieurs -			,		
Congés	20/21	21/22	Heures E	xonérées RTT		,	Allègement	de cotisations employeur
acquis	11,00	6,24	13,	33				
pris								-209,66
restants	11,00	6,24	13,	33				

Dématérialisation RH : Annuaire salarié étendu

Dans la cadre de la dématérialisation RH, cette version vous permet au niveau des paramètres Sociétés, d'avoir accès à l'évolution concernant l'annuaire salarié : « Annuaire salarié étendu », dès lors que votre plateforme PeopleDoc est active avec l'option People Assist.

Activation sur Plateforme PeopleDoc

Code SIC	Numéro Siren	
99980040	123456789	
Nom du client		
Pré Prod HR Sprint		
Libellé de la plateforme		
chrs demat preprod		
Nom de votre sous domaine PeopleDoc		
chrs-preprod		
Options		
People Assist Activée		

Pour plus d'informations concernant la procédure d'activation de la dématérialisation RH, reportez-vous à la Note technique Dématérialisation RH–Procédure d'activation : Accès module Aide en ligne > Paie-Notes techniques > Dématérialisation > Démat. Bulletins-Activation

Paramétrer l'option "Annuaire salarié étendu"

Accès module **Paramètres** > menu **Dossier** > commande Paramètres société > onglet [Dématérialisation RH] > GroupBox Critères salariés

Avec cette nouvelle option, l'annuaire Salarié s'enrichit et passe de 25 à 50 informations salariés supplémentaires dont 3 nouveaux filtres personnalisables.

n 🕐 Deversitere Gerlákí											
- W Parametres Societe	Dématérialisation	N RH									
O Paramètres	Commander l'ouverture du service Dématér			alisation RH		Cliquer p	oour accéder à CEGIE	STORE			
Alarié Salarié	-Digital Doc RH -										
Caractéristiques				Gestion	le la Dématéri	alisation RH	Envoi format T	ect			
 	-Référence dier	at		- ocsion o				coc			
— 🔝 N4DS	Code organica	tion [TESTOA								
-	Code organisa		itorga								
- 🚰 Formation	Nom organisat	ion	CHRSQA								
- 🖾 Interface	Types de distri	ibution [Bulletins archivés po	ur l'employeur	+ salariés in:	crits					W
- 🕰 Compléments	Couleur du for	nd [blau			Configuration papier	Pac de par	niar			
- 👀 Autres	Dieu					Configuration papier	r Pas ue paj	aei			
 B DPAE dématérialisée 											
- 😯 IJSS maintien				Clinuara		CEOIDUIEE					
Dématérialisation RH	Obtenir code Al	РІ Кеу		Cirquer p	Jul acceder i	CEGIDLIFE					
2ª eRH	Code client CEG	ID (SIC)		12345678							
- 👫 Absences - Congés Payés	APIKey Service	Dématér	ialisation RH	19N5JIBBOI4OMH3E4BRXOXJJ						Activer	
- 🛞 Contrat de travail	ADIVouSecretS	anuice Di	imphision DM								
- 🚔 DSN	APIKeyseuleus	er vice De	enatenaisation kn	Q/cobuqmn8	OCTINDIN3+3P	xnDCQaQg+F)E9AWd12aJr	121 =			Activer	
- 🛞 GDPR	-Critères salarié	s						Annuaire calarié étendu			
		_						Mining and Solarie electron			
	Filtre 1 E	tablissem	ent	V	Filtre 5	Organisation	V	Date ancienneté	Date début d'anciennet	é	V
	Filtre 2 C	atégorie		▼	Filtre 6	Forfait Mutuelle	V	Salaire brut mensuel	< <aucun>></aucun>		T
	Filtre 3 S	ervice		▼	Filtre 7	Carte Navigo	V	Salaire brut annuel	< <aucun>></aucun>		V
	Filtre 4 R	égion		•							

Dématérialisation RH	
Champ	Description
Critères Salariés	
Annuaire salarié étendu	Vous disposez d'une nouvelle boite à cocher, seulement si l'option « People Assist » est activée sur votre Plateforme PeopleDoc.

Attention !

Pour pouvoir générer le fichier d'inscription des salariés avec la nouvelle option vous devez **impérativement** cocher la boite à cocher « Annuaire salarié étendu ». Puis, vous pouvez personnaliser si besoin les nouveaux filtres ci-dessous.

Filtres « Annuaire salarié Vous disposez avec cette option « Annuaire salarié étendu » de 3 critères étendu » supplémentaires permettant de filtrer/trier les salariés sur le portail PeopleDoc

- Date ancienneté : par défaut initialisé avec la date début ancienneté
- Salaire brut mensuel 1 à 5 : par défaut initialisé à vide
- Salaire brut annuel 1 à 5 : par défaut initialisé à vide

Ils alimentent respectivement les colonnes 48, 69 et 70 du fichier Inscription salariés.

Les responsables de service (Rôle "Responsable" pour le module RH "Absences") sont transmis lorsque le paramétrage du workflow est réalisé. Pour plus d'informations sur l'activation de l'option "Responsables et services", reportez-vous à la note technique Module_eRH : Accès module **Aide en ligne** > menu Paie- Notes techniques>Modules complémentaires> Module eRH.

 \bigcirc

Pour plus d'informations concernant la Dématérialisation RH, reportez-vous à la Note technique Dématérialisation RH : Accès module **Aide en ligne** > Paie-Notes techniques > Dématérialisation > Démat. Bulletins- Généralités

DSN Amorçage données variables – Contrôle SIRET

Accès module **Paie** > menu **DSN** > commande Amorçage données variables

Dans le cas de la DSN Amorçage, le champ Dernier SIRET connu doit être renseigné si l'événement déclencheur est :

- 02 Mutation de l'individu sans rupture du contrat de travail
- 07 Changement de tiers déclarant ou changement de logiciel déclaratif

Dans la version actuelle, si le SIRET renseigné est identique au SIRET auquel est rattaché le salarié, l'application n'affiche plus le message suivant :

Une erreur s'est produite lors de l'enregistrement des données. Erreur lors du traitement du matricule 0000001031 Le SIRET doit être différent de l'établissement de rattachement actuel du salarié

12. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ MARS 2022

Programme	Référence	Sujet
Salarié	-	Salarié : Création salarié : problème historique PGHISTODETAIL si erreur matricule existant
Paie	PRB0095557	Maintien de salaire - La carence employeur dans le maintien de salaire ne se calcule pas correctement

13. EVOLUTIONS – EDITION 8 – MAJ FEVRIER 2022 (ON PREMISE)

DSN – Contrôle paramétrage DSN

Accès module **Paie** > menu **DSN** > commande Génération mensuelle

Nous apportons une évolution au niveau du contrôle paramétrage DSN à partir de la Génération mensuelle.

Le lancement du contrôle devient optionnel. Pour lancer le contrôle, il faut à partir de l'onglet Compléments, cocher « Lancer le contrôle des codes cotisations ».

▶ # 註 ▷ ¥ @ ◀ ▶ ♣ ♥				
Standards Compléments Avancés				
V Historique DSN limité				
Période Mois	du	01/01/2022	au	31/01/2022
Lancer le contrôle des codes cotisation				
Déclarer les périodes de suspension de contrat non déclarées en DSN				
Période	du	01/01/1900	au	0 1/0 1/1900

De plus seules les cotisations prédéfinies standard ou dossier sont intégrées dans le contrôle paramétrage DSN, les cotisation prédéfini CEGID sont exclus.

Activation DSN : choix ou changement de la date d'activation

Accès module **Paramètres** > menu **Dossier** > Paramètres sociétés > DSN

Cette nouvelle version permet :

- A l'initialisation d'un dossier de paye de changer la date d'activation par défaut du dossier à la DSN (au lieu de mois en cours)
- Après activation d'un dossier à la DSN, changer la date d'activation.

Pour rappel, la date d'activation d'un dossier à la DSN détermine la première DSN pouvant être générée dans un dossier de paie. Dans les versions précédentes, cette date non accessible à l'utilisateur, activait toujours les dossiers au 1er jour du mois en cours.

Un nouveau concept, désactivé par défaut, conserve ce comportement.



Accès module Administration > menu Utilisateur et accès > Gestion des droits d'accès

Si vous souhaitez modifier la date d'activation sur des dossiers déjà activés où laisser à l'utilisateur le choix de modifier la date de démarrage à la DSN, vous devez autoriser le nouveau concept **« Modification date d'activation DSN »** disponible dans le menu Concepts Paie & Rh sous Paramètres société.

Menu	Concepts Paie&RH (200)	T
Groupes	< <tous>></tous>		
Paramètres société			
Modification	•		
Modification date d'activation DSN	•	•	•

Une fois le concept autorisé :

- Dans les dossiers déjà activés, au niveau Paramètres sociétés – Onglet DSN

un bouton de modification devient visible : cliquer sur le bouton pour déverrouillez le champ et modifier la date d'activation.

Activation de la DSN	
Date de l'activation	01/01/2021
Date fin exercice comptable	01/01/1900
Implantation	< <aucun>></aucun>

 <u>Dans un dossier non encore activé</u>, si vous cochez la case Activation à la DSN, la zone date, remplie par défaut à la date du 1er jour du mois en cours, peut être modifiée à cette étape.

DSN - Gestion de l'OPS POLE EMPLOI

Cette nouvelle version intègre les données de l'OPS Pôle emploi dans la DSN 2022, si l'organisme est affecté à la nature DSN 200- Pôle Emploi.

Ce point nécessite l'installation du plan de paie de février 2022 qui permet la transmission des DSN à Pôle Emploi.

MAJ codes classification BTP

Dans cette version nous ajoutons les codes classification BTP suivant :

- OP3 Ouvrier professionnel niv. Il coef. 118
- OP4 Ouvrier professionnel niv. Il coef. 126

https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p22v01/

MAJ codes IDCC

Cette version apporte les codes IDCC suivants :

- 3237 Convention collective nationale des métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé : mettre en libellé CCN des métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé
- 3241 Convention collective nationale de la Télédiffusion 01/01/2022
- 3242 Convention collective nationale de la presse quotidienne et hebdomadaire en régions 01/01/2022

Le libellé des codes IDCC suivants ont été modifié :

- 0043 Convention collective nationale de l'Import-export et du Commerce international
- 1505 CCN du commerce de détail alimentaire non spécialisé

https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p22v01/

14. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ FEVRIER 2022 (ON PREMISE)

Programme	Référence	Sujet
DSN	PRB0102614	DSN : outil de contrôle des cotisations lors de la génération mensuelle de la DSN
DSN	PRB0102244	DSN CIBTP : il manque des codes Classification (segment S21.G00.40.041)

15. EVOLUTIONS – EDITION 8 – MAJ JANVIER 2022

Liste des codes types personnels

Cette version apporte l'ensemble des code types personnels (CTP) conformément aux listes fournies par les organismes de protection sociale.

https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/DSN-Guide-declaration-regularisation-cotisations-sociales-Urssaf.pdf

DSN – Cahier technique 2022 – EVOLUTIONS Caisse congés payés

Caisse congés payés du BTP – 40.005 Code complément PCS-ESE

Accès : module **Paie** > menu **Salariés** > Salariés-BTP

Ê<

En janvier 2022, les DADSU CIBTP et DUCS CIBTP disparaissent au profit de la DSN. Par conséquent, dès janvier 2022, les entreprises du BTP (ou leurs tiers-déclarants) seront amenées à transmettre chaque mois une DSN mensuelle.

Pour cette caisse, le segment S21.G00.40.022 Code caisse professionnelle de congés payés étant alimenté par un code de la table de référence de la norme net-entreprises CPCP Code caisse professionnelle de congés payés du BTP, la norme CT2022 demande l'alimentation du segment S21.G00.40.005 Code complément PCS-ESE. Celui-ci sera alimenté par un code de la table de référence de la norme net-entreprises CMET Code métier BTP.

Si ce champ n'était pas déjà historisé, cette nouvelle version historise automatiquement le champ Code métier de la fiche BTP, à la date d'entrée du salarié.

Lorsque le salarié est affecté à un code caisse professionnelle de congés payés du BTP, vous devez sélectionner un code de la liste représentant le code métier BTP du salarié.

	Saisie complémentaire BTP (de : 0000000001 plOlpl GERARD	
💼 🚔			0 X
-Caractéristiques			
Salarié 000000001	000		
ВТР			
Numéro d'adhésion à la caisse	963963	Ancienneté dans la profession BTP	01/01/1900
Bénéficiaire ASSEDIC	Oui 🔻	Unité d'expression du salaire moyen	Salaire mensuel
Type horaire	Mensuelle 💌	Statut cotisant	Congés payés mais pas a 💌
Code classification - qualification	A2	Cadre niveau A position 2 / Cadre	code A2
Code métier	D0025	Directeur d'agence	
Affiliation IRC et IP BTP	▼		
			 ✓

Fiche BTP

CT 2022- DSN Link

01/2022 MENS Siret :	UELLE 32788811100025	Ref : 235675 DELPHEL2 Créé le 18 jan	081108767 nvier 2022 17:18	Normale Fraction : 1/1 Dépôt : Gi	énéral CT : P22V	/01		***	⊞ &
🛣 Nom : plOlpl		Prénor	n : GERARD	Nir : 16011200	04019	Matricule : 00000	00001		
Contrat du : 2 Type :01 - Co	4/03/2008 au : ntrat de travail à dure	Numéro ée indéterminé	: 00001 e Dispositif politique	:99 - Non concerné					
Contrat Ar	rêt de travail Fir	n de contrat	Autre suspension	Contrat complémentaire	Ayants droit	Institution retraite	Ancienneté		
Contrat S21.G00.4	0								
Date de début du co	ontrat	24/03/20	08		S21.G00.40.001	1 Contrat.DateDebut			
Statut du salarié (co	onventionnel)	04 - autr du statut	04 - autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux)		S21.G00 .40.00	2 Contrat.StatutConve	entionnel		
Code statut catégor Complémentaire ob	iel Retraite ligatoire	01 - cadi)1 - cadre (article 4 et 4bis)		S21.G00 .40.00	3 Contrat.StatutRC			
Code profession et socioprofessionnelle	catégorie e (PCS-ESE)	373c - C petites e	73c - Cadres des services financiers ou comptables des etites et moyennes entreprises		S21.G00 .40.00 4	4 Contrat.PcsEse			
Code complément F	PCS-ESE	D0025 -	[BATIMENT] Directe	ur d'agence	S21.G00 .40.00	5 Contrat.Complemen	ntPcsEse		

16. CORRECTIONS - EDITION 8 - MAJ JANVIER 2022

Programme	Référence	Sujet
DSN	PRB0097441	DSN - Prolongation arrêt de travail : erreur SQL si choix d'un type d'absence
DSN	PRB0098145	DSN - Régularisation du bloc 78 base assujettie
(Version 11 Edition 8-		"04-Assiette de la contribution sociale
Màj janvier 2022 + Plan		généralisée" (DSN-CT2022)
de paie du 17 janvier		
2022)		
SALARIE	PRB0100308	Pour un contrat de travail de type Contrat CDI de chantier, impossible de renseigner un motif fin de contrat "Démission"
BULLETIN	PRB0100912	BULLETIN - Risque de collision - veuillez patienter pendant que nous procédons à la mise à jour du Plan de paie
Fiche salarié	PRB0102000	Message d'erreur "violation d'accès" en accès
(Version 11 Edition 8 –		fiche salarié si on change de dossier sans sortir
Màj janvier 2022 On		de l'application paie (anomalie On Premise
Premise seulement)		seulement)

17. EVOLUTIONS – EDITION 8 – MAJ DECEMBRE 2021

Découvrir les nouveautés

Application **Paie** > Barre d'outils > commande **Découvrir les nouveautés**

En cliquant sur le lien **Découvrir les nouveautés** à partir de la **barre d'outils**, votre navigateur web s'ouvre et vous accédez aux **fiches version HR Sprint** (Paie) et **Self-Service RH** (portail collaboratif).

🗏 🖶	🗊 듣 🧱 📾 🍑 🔡 🔻	<mark>? ▼</mark>		
	Découvrir les nouveautés			
	Aide sur l' <u>e</u> nvironnement Cegid Aide <u>P</u> roduit	F1		
	Cegid sur le Web Accéder au portail <u>U</u> tilisateurs	_		
	A propos			
Index Aide	en ligne Cegid × +			- 🗆 ×
$\leftarrow \rightarrow C$	O A https://cegid-xrphr-sprin	t-help. cegid.com /CegidXRPHROnlineHelp/	☆	\odot =
	Fiches	version CPS5 : Cegid XRP/HR	Sprint 11.8.0	
	Retour a la page precedente >	HR Sprint Accédez aux notes techniques >	Self-Service Accédez aux notes techniques >	
				-
cegid Version	n 11.8			



Évolution du processus des mises à jour Légal (Plan de paie)

Le processus de mise à disposition des **Nouveautés Légales** (Plan de paie) et **Correctifs** (Assistance) **évolue** pour les solutions On Demand et On Premise, à l'exception du mode Embedded (OP - autonome).

Ce nouvel outil d'assistance vous permet d'automatiser et sécuriser les tâches d'intégration.

Pour plus d'information, reportez-vous :

- Vidéo tutoriel en cliquant <u>ici</u> : l'accès à ce tutoriel est conditionné à la souscription du « Contract Tiering » (Contrat d'assistance Connect, Open, et Private)
- Note technique en cliquant ici

Principe

 (\square)

À l'ouverture de votre application Paie, une recherche des mises à jour « Plan de paie » et « Correctives » est réalisée pour les utilisateurs autorisés.



Dès qu'une nouvelle mise à jour est à effectuer alors une alerte est affichée.

i	Nouveautés légales
	Une nouvelle mise à jour est disponible : Plan de paie du 15/11/2021
	Lancer le processus de mise à jour Appliquer plus tard Aide



En fonction de votre **rythme de paie**, vous avez le choix de **Lancer le processus de mise à jour** ou de l'appliquer **plus tard**.

Le processus de mise à jour

En cliquant sur le bouton **[Lancer le processus de mise à jour]**, vous accédez à une nouvelle **interface web simple** et **intuitive.** Le processus de mise à jour se compose de **3 étapes :**

- 1. Étape 1 Prendre connaissance du contenu de la Mise à jour
- 2. Étape 2 Valider les sociétés à mettre à jour
- 3. Étape 3 Démarrer la mise à jour et suivre son avancement

cegid HR Sprint	Etapes préalables au démarrage de la mise à jour : Plan de paie du 15/11/2021	
	1 Description Cibles 3 Mise à Jour	
	Plan de paie du 15/11/2021	
	Cette mise à jour vous permet de bénéficier des évolutions et corrections suivantes :	
	1. DSN – Jeune entreprise innovante : maille nominative à destination de l'URSSAF – Montant net versé : prise en compte des régularisations des rémunérations saisie arrêt (PRB0095506) – Cotisation CRDS : correction du code cotisation individuelle de la cotisation 9004 CRDS (PRB0098460) – Codification UE : appel à la fonction IN60 au lieu de la fonction IN62 (PRB0098564)	
	 2. Indemnité d'activité partielle du salarié – Mise à jour du taux de l'indemnité d'activité partielle applicable au 01/11/2021 	
	3. Gestion des salariés Non résident — URSSAF : nouveaux profils — MSA : nouveaux profils	
	4. CP vers PERCO net – Plus de précision sur la rémunération CP vers PERCO net (PRB0094055)	
	5. Complément Maladie stagiaire MSA — Correction de la base de la cotisation Complément Maladie stagiaire MSA (PRB0098664)	
	ACCÉDER À LA DOCUMENTATION	
	Les éléments ci-dessous peuvent nécessiter une adaptation de votre paramétrage personnalisé : 1. DSN : Cf. page 7 2. Indemnité d'activité partielle du salarié : Cf. page 10 3. Gestion des salariés Non résident : Cf. page 16 4. CP vers PERCO net : Cf. page 29	
	5. Complément Maladie stagiaire MSA : Cf. page 31 6. Annexes : Cf. page 32	
	SUIVANT	



Suivi de la mise à jour

À partir de la **barre d'outils** de votre application **Paie**, le **bouton [Suivre la mise à jour]** vous permet de consulter le **statut** de la dernière mise à jour pour l'ensemble des sociétés auxquelles vous disposez d'un **accès**. Pour plus d'information, reportez-vous au chapitre **Suivi multi-sociétés**.



Droits d'accès

6

Application **Paie** > Module **Administration** > menu **Utilisateurs et accès** > commande **Gestion des droits**

Le déclenchement de la **recherche** d'une mise à jour et d'une **alerte** pour le type **Légal** et / ou **Assistance** sont soumis à autorisation.

Deux nouveaux **concepts** vous permettent d'accorder les utilisateurs par **groupe d'utilisateur**.

Sélectionnez le Menu « **Concepts Paie & RH (200)** » puis descendre l'ascenseur jusqu'en bas de l'écran afin d'y trouver les **deux nouveaux concepts** ci-dessous.

Menu	Concepts Paie&RH (200)	V
Groupes	< <tous>></tous>	
	Menu	
Mise à jou	Menu r légale (fichier bob Plan de paie)	
Mise à jou Être al	Menu r légale (fichier bob Plan de paie) erté et démarrer la maj.	
Mise à jour Être al Mise à jour	Menu r légale (fichier bob Plan de paie) erté et démarrer la maj. r corrective (fichier assistance)	

Cette étape est à réaliser pour chaque société. N'oubliez pas de réaliser cette opération à partir de la société (base commune) qui stocke le référentiel.

Ч

Ces nouveaux concepts reprennent par défaut les droits des groupes d'utilisateurs autorisés à modifier le paramétrage Standard (concept **Modification des éléments standard**).

+ • .	•
Menu Groupes	Concepts Paie&RH (200) < <tous>></tous>
	Menu
Paramètrag	e plan de paie
Modifica	ation des éléments standard
Paramètrag Modifica	Menu le plan de paie ation des éléments standard

DSN – FCTU

Cette version apporte un nouveau signalement de nature FCTU (Fin de contrat de travail unique).

Le traitement de ce nouveau signalement sera disponible dès le 1er janvier 2022.

Le signalement FCTU c'est quoi?

Le signalement FCTU est un nouveau signalement de Fin du Contrat de Travail Unique de nature 07 destiné à remplacer le signalement Fin de contrat de nature 02, ainsi que l'AED. Il est enrichi de données nécessaires à l'examen des droits au chômage auquel le salarié qui a quitté l'entreprise peut prétendre. Ces données sont transmises à Pôle Emploi en format DSN.

Contrairement au signalement Fin de contrat, le signalement FCTU permet de traiter tous les contrats de travail, quelle que soit leur durée, y compris le contrat dit Contrat court ou Contrat infra mensuel.

Il est enrichi des éléments de paie et de cotisation pour les mois M et M-1.

Le FCTU permet à Pôle Emploi de constituer l'attestation employeur rematérialisée (AER) au format PDF, accessible dans un CRM qui accompagne le retour du signalement, quelle que soit la date du dépôt du signalement, qu'il intervienne avant ou après la DSN mensuelle du mois M-1.

Dans quelles versions est intégré le nouveau signalement FCTU ?

Le signalement FCTU est intégré dans les versions de paie diffusées en décembre 2021 :

HR Sprint - Edition 8

Un nouveau menu est-il disponible dans l'application?

La commande **Fin de contrat de travail Unique** est accessible dans le menu DSN et dans le menu Suivi des envois, sans aucune action de votre part.

Quand peut-on générer un signalement FCTU dans l'application Paie ?

Dès le 1er janvier 2022, le signalement FCTU pourra être généré depuis l'application Paie et converti sur le portail DSN Link.

Avec quelle version du cahier technique générer le signalement FCTU ?



La date d'ouverture de la norme DSN CT 2022 sur le portail net-entreprises.fr est officialisée le 25 janvier 2022.

- FCTU générée entre le 01/01/2022 et le 24/01/2022 : norme DSN CT 2021
- FCTU générée à partir du 25/01/2022 : norme DSN CT 2022

Notez : Dès le 18 janvier 2022, la norme DSN CT 2022 sera ouverte sur DSN Link. Cependant, l'envoi en réel sur le portail net-entreprises.fr doit être effectué à partir du 25 janvier 2022. L'envoi d'un signalement norme DSN CT 2022 sur le portail net-entreprises.fr, avant le 25 janvier 2022, retourne une erreur bloquante par le contrôle DSN-VAL.

Une documentation technique est-elle disponible ?

Une note technique spécifique au signalement FCTU est disponible :

HR Sprint : <u>https://cegid-xrphr-sprint-help.cegid.com/CegidXRPHROnlineHelp/</u>

DSN – Cahier technique 2022 – Évolutions Caisses congés payés

Caisses congés payés du BTP

Les évolutions relatives au CT 2022 seront intégrées dans la prochaine diffusion de janvier 2022 :

- S21.G00.40.005 Code complément PCS-ESE

- S21.G00.40.041 Position dans la convention collective

41.023 Ancien code caisse professionnelle de congés payés

Une nouvelle valeur d'échappement 99 a été créée pour permettre d'annuler le code caisse professionnelle de congés payés précédemment déclaré à tort dans le segment S21.G00.40.022 Code caisse professionnelle de congés payés.

La fiche Salarié a été restructurée (onglets DADS) afin de rendre visible le code caisse congés payés et la saisie de la valeur d'échappement, le cas échéant (le salarié n'est plus affecté ou n'a jamais dû être affecté à un code caisse congés payés). Pour ce cas, la case N'adhère pas à la caisse CP est cochée et la date d'application de la valeur d'échappement saisie.

	Salarié	Complé	ements	Documents	Historique	Form	ations et GPEC				
Valider	QuitterNouveaSupprint	iu 🌮 ner 🏝	8	Lidentité Etat civil	Emploi Affect	ation	Profils Autres profils	Contrat D	JADS PAS	 Zones libres Eléments dynamiques Eléments nationaux 	
	Actions		- Fai	Salarié	Emploi		Profils	Rému	nérations	Zones libres	
Situa Ro Statu Statu	Stutution du salarié Rémunération au pourboire Statut catégoriel Non cadre Section AT 1 Statut professionnel Agent de maîtrise										
Unité	de durée du	travail	Heure			-					
Cara	ctéristique ac	tivité	Temps	s plein		• R	Régime obligatoire risque maladie		Régime Général (CNAM/CNAV)		
Taux	temps partiel	i [0 % F		Régime obligatoire risque AT Rég		Régime Génér	ral (CNAM/CNAV)	
Туре	Fraction DAD	JS	ldem E	Etablissement	F		Régime obligatoire vieillesse		Retraite des agents des collectivités loca		
Fract	tion DADS		Fractio	on 1		F					
Lien	de parenté		< <au< td=""><td>cun>></td><td colspan="2">Tra</td><td colspan="2">Travail à l'étranger ou frontalier</td><td><<aucun>></aucun></td><td></td></au<>	cun>>	Tra		Travail à l'étranger ou frontalier		< <aucun>></aucun>		
Туре	fraction DSN		ldem E	Etablissement	▼ Sa		Salarié entreprise extérieure		< <aucun>></aucun>		
Fract	tion DSN		Fractio	on 1	T						
Code	catégorie sal	larié									
Caiss	se congés pay l'adhère pas à	yés i la cais:	se CP	Туре са	iisse CP Idem I	Etabli	Etablissement 💌 83 🔤 Caisse CP Région Parisienne				
-Frais	Professionne Ilocations forf	ls aitaires					Remboursements s	ur justificatifs			
D	Prise en charge directe par l'employeur					Autres dépenses					
Type	ions prudhom Prudhomme	iales —	ldem i	Etablissement		, C	Collège		Salarié		
Secti	ion	[Activit	és Diverses		r Li	eu de vote		Commune de	l'Etablissement	

ff<

Ce champ est initialisé et historisé par l'application à la date d'entrée du salarié. Les trois cas suivants sont pris en compte.

1. L'établissement adhère à une caisse Congés Payés, le champ est initialisé et historisé avec la valeur présente dans la fiche établissement.

Initialisation :

Caisse congés pavés					
N'adhère pas à la caisse CP	Type caisse CP	Idem Etablissement	▼ 12	- CI BTP Caisse Rhône-Alpes Auvergne	

Historisation à la date d'entrée du salarié :

Cons	ultation historique de la zone : Numéro cais	sse congés payés
👬 👭 🔂 🖨 🚔		0 X
Ancienne valeurNouvelle valeu	Libellé te d	d'applicatitate debut bulletir Date fin bulletin
12	CI DIP Caisse Rnone-Alpes Auvergne 30	//08/2021
Fiche		
Ancienne valeur		
Nouvelle valeur 12	CI BTP Caisse Rhône-Alp	es Auvergne
Date d'application 30/08/2021		
Bate a application 55/56/2021		
Commentaire		
		\$ * V

 L'établissement adhère à une caisse Congés Payés mais la case N'adhère pas à la caisse CP est cochée : le type caisse CP sera alors initialisé à **Personnalisé** et le code caisse est vide.

Initialisation :

-Caisse congés payés				
✓ N'adhère pas à la caisse CP	Type caisse CP	Personnalisé	$\overline{\mathbf{v}}$	0000
Espia Deofossioppola				

Consult	tation historique de la zone :	Numéro caisse congés payés	
👬 👬 🖨 🖨 🚔			Θ×
Ancienne valeurNouvelle valeur	Libellé	te d'applicatitate debut bullet	ir Date fin bulletin
		Chronizate	
Fiche			
Ancienne valeur			
Nouvelle valeur	000		
Date d'application 01/06/2020	000		
Commentaire			
			al 4 1
			A 44 A

Historisation à la date d'entrée du salarié sans aucune valeur :

3. L'établissement n'adhère à aucune caisse Congés Payés : la valeur est alors initialisée à **vide**.

Initialisation :

Caisse congés payés				
N'adhère pas à la caisse CP	Type caisse CP	Idem Etablissement	•	0000

Historisation à la date d'entrée du salarié sans aucune valeur :

Consu	Itation historique de la zone : Num	iéro caisse congés payés	
👬 👭 🖨 🏛 🖨 📥			0 X
Ancienne valeurNouvelle valeur	Libellé	te d'applicati)ate debut bulletir	Date fin bulletin
<u></u>		15/01/2020	
Fiche			
Ancienne valeur			
Nouvelle valeur			
Date d'application 15/01/2020	000		
Commentaire			
			* • <



Ц

DSN – Cahier technique 2022 – Autres évolutions

Nouveau champ contrat de travail : numéro FINESS

Accès module **Paie** > menu **Salariés** > commande **Salariés** > icône [Contrat de travail] > onglet DSN

A partir de la version de norme P22V01, le numéro FINESS géographique est à déclarer au niveau de la rubrique « FINESS géographique – S21.G00.40.081 » présente dans le bloc « Contrat – S21.G00.40 ».

Le numéro FINESS géographique doit obligatoirement être renseigné pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux inscrits au répertoire FINESS.

Cette version apporte un nouveau champ **FINESS géographique** disponible au niveau du contrat de travail, onglet DSN.

Caractéristiques Eléments de salaire	Rupture du contrat DSN DSN activité
Ancien nº de contrat de travail	
Ancien code SIRET du contrat	Date d'application du nouveau SIRET 01 janv. 1900
Motif d'exclusion	<aucun></aucun>
Régime Local	Non applicable
Motif suspension	<aucun></aucun>
Délégation gestion du risque	
Temps partiel cotisant taux plein	
Montant tps partiel thérapeutique	0
Date de début d'affiliation	01 janv. 1900
Date de fin d'affiliation	01 janv. 1900 -
Statut BOETH	<aucun></aucun>
Compl. dispositif politique publique	<aucun></aucun>
Cas de mise à disposition externe	<aucun></aucun>
Forme aménagement activité partielle	
Code emplois multiples	
Einess déographique	
r mess geographique	

Ce champ est historisé et non alimenté par défaut (à la date de début de contrat).



Contrôle de saisie champ Finess Géographique

Le champ doit correspondre à 9 caractères alphanumériques. Si le champ ne respecte pas ce prérequis, le message ci-dessous apparaît :

Saisie de la zone : Finess géographique					
Finess géographique : exactement 9 caractères alphanumériques requis					
<u>о</u> к					

La valeur 999999999 ne peut être saisie :

此 出 @ 章	@			0 X
Ancienne	valeur	Nouvelle valeur	Date d'application	Date de fin
•		999999999	15/01/2020	31/01/2020
	! Sa	aisie de la zone : Fine s s géographique : la valeur 990	ss géographique 9999999 est interdite	
Fiche		<u>о</u> к		
Ancienne valeur				
Nouvelle valeur	9999999999			
Date d'application	15/01/2020			
Commentaire				



Saisie groupée : Finess Géographique



Accès module **Paie** > menu **Salariés** > commande **Maj Salariés** > Saisie groupée > Choix modules : Contrat de travail

Ce nouveau champ peut être saisie en masse via la saisie groupée.

Pour cela, indiquez en choix module : Contrat de travail et en information à modifier 5140

Standards	Compléments Avancé	S							
Saisie d	lu	0	1/12/2021		***	au	31/12/2021		
Inform	ations à modifier	2 5	140;			Etablissement	< <tous>></tous>		•
Salarié						Exclure les salariés sortis		V	
Nom co	mmencant par					Arrêté à la date du	08/12/2021		
Choix r	nodules	1 1	ontrat de travail		V				
<u>F</u> iltres									V
	Etablissement	Salarié	Nom	Ordre	Туре	Début contrat	Fin contrat	A	venant or
• 025		000000994	LEFEVRE	1	CDI	01/12/2010			
025		000000996	LAUBRY	5	CCD	18/05/2021	17/05/2022		
025		0000001015	LOUVOIX	1	CDI	01/08/2020			
025		0000001016	LALA	1	CDI	02/12/2019			
025		0000006007	LANTHER	1	CDI	01/12/2020			
025		0000006008	MORIN	2	CDI	20/01/2021			

Dans l'écran saisie groupée des salariés, sélectionner l'icône [Saisie globale] si l'ensemble des salariés présents dans la liste ont le même numéro FINESS géographique, sinon passez par la saisie individuelle et validez

		Sa	isie groupée des s	alariès			
🖩 💘 🕒 I	⊞ @′					0	X
Saisie Les erreu	ırs						
Date de validite	é 01/12/2021						
Salarie		Début contrat		Finess géographique			
000000994	LEFEVRE VALERIE	01/12/2010					
000000996	LAUBRY ANNETTE	18/05/2021					
0000001015	LOUVOIX PIERRE	01/08/2020					
00000			Saisie globale	1			1
00000					0	×	
00000	1	Fine	ess géographique	e Modifié			
123456	789						
						\checkmark	



Champ de la fiche contrat « Nombre jours ouvrés de suspension fractionnée »

Accès module Paie > menu Salariés > commande Salariés > icône [Contrat de travail] > onglet DSN

Avec le CT2022, le libellé du segment DSN 65.005 (Bloc Autre suspension de l'exécution du contrat) a été renommé : « Nombre de jours ouvrés de suspension » à la place de « Nombre de jours ouvrés de suspension fractionnée ».

ļ

Le champ a donc été renommé au niveau de la fiche contrat, dans l'historisation du champ Motif suspension.

Fiche	
Ancienne valeur	
Nouvelle valeur	Congé de proche aidant
Date d'application	01/12/2021 — au 06/12/2021 — Nombre de jours ouvrés de suspension 4,00
Commentaire	Lié à la saisie d'une absence CPA Congé proche aidant

Nouveau champ fiche établissement : Opérateur OPCO

Accès module **Paramètres** > menu **Dossier** > commande **Etablissement** > icône [Informations complémentaires sur le social

Pour les établissements ne relevant pas d'une convention collective nationale ou d'un accord national de branche sur la formation, le rattachement à un **Opérateur de compétences (OPCO)** doit s'effectuer en fonction de l'activité principale et le champ d'intervention de l'entreprise.

Pour les établissements ne relevant d'aucun IDCC, l'employeur doit renseigner son OPCO de rattachement en rubrique « Opérateur de compétences (OPCO) - S21.G00.11.023 ».

Avec la nouvelle version un nouveau champ est disponible au niveau des informations complémentaires sur le social, onglet [DSN]



	Etablissement : 001 MONETABLISSEMENT								
意 ↔ ⊞	🖹 🎓	i 🚔						0	X
Caractéristiques	Profils	Congés Payés	Règlements	DADS	Intermittents et MSA	Caisse congés payés	DSN]	
Point de dépô	t		Régime	général		Opérateur OP	OPCO2I	•	
Rémunération Expatrié au		<aucur< td=""><td> ></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></aucur<>	>						
Nature juridique du lieu de travail		Etabliss	ement						
Siret centralis	ateur				000				

Ce champ est alimenté par défaut à « Aucun ».

OPS CRPNPAC

 \Box

Cette version permet de gérer tous les codes de cotisations individuelle pour l'OPS CRPNPAC :

- 096 Cotisation CRPNPAC au fonds de retraite
- 097 Cotisation CRPNPAC au fonds d'assurance
- 098 Cotisation CRPNPAC au fonds de majoration
- 106 Réduction générale des cotisations patronales de retraite complémentaire
- 110 Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC
- 130% à 220%
- 112 Exonération de cotisations patronales de retraite complémentaire applicable dans les DOM (LODEOM) SMIC
- 170% à 270%

Déclaration amorçage : Ajout bloc 73 Ayant droit

Accès module **Paie** > menu **DSN** > commande Amorçage données variables

Cette nouvelle version intègre les évolutions liées au cahier technique de la norme P22V01 pour l'alimentation du segment S21.G00.73 Ayant droit, lié à l'affiliation du contrat de prévoyance et de la fiche salarié, et décrivant les ayants-droits attachés au salarié.



 \square

Ļ

Dans la fiche salarié, accès depuis l'onglet [Etat civil] GroupBox « Famille ».

	Identité - S	Salarié : 000	00000990 LEMA	IRE LAURE			
🔒 🍵 🖨 📖	合 🗒 60 🏣 🛪 🦓	A					0 X
Identité Etat Civil Emploi	Affectation Profils Autres Profils	Contrat I	DADS / Fiscal Z	ones libres	Prélèvement à la source		
Etat civil			Carte de séj	our —		_	
Nationalité	Française		Nº carte				
Date de naissance	20 avr. 1990		Délivré pa	r [
Pays	FRANCE		Expire le		01 janv. 1900		
Département	69						
Commune	LYON						
		1					
Désactivation du contrô	le sur la civilité						
Sécurité sociale	290046912396396						
Autre							
Famille		1					
Situation	Célibataire 💌						
A charge							
	Dont 0 enfant						
	S Personnes à charge						
	Ayants droit prévoyance						
L							
							▲ ✓

Le renseignement de ce bloc est optionnel et donne la possibilité si vous gérez les ayant droits de prévoyance de pouvoir établir la déclaration par voie dématérialisée, via la déclaration Amorçage.



Valeurs d'échappement Bloc 41 Changement contrat

Cette nouvelle version intègre les évolutions liées au cahier technique de la norme P22V01 pour l'alimentation de valeurs d'échappement pour les changements de contrat de travail.

Dans l'historique il y a au moins deux enregistrements concernant l'ancienne valeur et la nouvelle valeur d'annulation.

Motif de recours CDD

Ļ

Accès module **PAIE** > menu **Salariés** > commande Contrats > onglet Caractéristiques

Dans le contrat de travail du salarié il est désormais possible d'ajouter un enregistrement à une date d'application donnée pour le code **99**.

Ī	Saisie de la zone : Type de CDD							
	👬 👯 🚳 🕒 🚔					0 X		
	Ancienne valeur	Ancienne valeur Nouvelle valeur Libellé		Date d'application	Date debut bulletin	Date fin bulletin		
	99		(DSN uniquement) Non concerné-annulation	01/02/2022		08/12/2021		
L		01	Accroissement temporaire d'activité	10/01/2022				

Dans la DSN mensuelle, contrat de travail du salarié, la rubrique **40.021** motif de recours est vide et la rubrique **41.016** est alimentée avec la valeur anciennement saisie soit dans notre exemple **la valeur 01** et la date de modification (41.001) est renseignée avec la date d'application saisie soit le 01/02/2022.

Code complément PCS

Accès module **PAIE** > menu **Salariés** > commande Salariés > onglet Affectation GroupBox Emploi – Classement conventionnel > Mise à jour du complément PCS

Au niveau complément PCS, il est possible avec cette version de saisir une valeur d'annulation quel que soit le code PCS saisi antérieurement, à une date d'application donnée : valeur sur 5 caractères **99999.**

Nouvelle valeur	Libellé	Date d'application
999999	(DSN uniquement) Non concerné-annulation	02/01/2022
11	Agent de sécurité qualifié	01/12/2010



Dans la DSN mensuelle, contrat de travail du salarié, la rubrique **40.005** Code complément PCS-ESE est vide et la rubrique **41.020** est alimentée avec la valeur antérieurement saisie soit dans notre exemple **la valeur I11** et la date de modification (41.001) est renseignée avec la date d'application saisie soit le 01/02/2022.

Type de détachement

Accès module **PAIE** > menu **Salariés** > commande Contrats > onglet DSN Activité > GroupBox Fonctionnaire détaché

Au niveau du Type de détachement, il est possible avec cette version de saisir une valeur d'annulation à une date d'application donnée pour le code **99**.

	Saisie de la zone : Type de détachement							
	# 拼 🗄 🖗 🚔 🦉 🦉							
I	Nouvelle valeur Libellé		Date d'application	Date fin bulletin				
I	99 (DSN uniquement) Non concerné-annulation		01/02/2022	08/12/2021				
	02 [FP] Détachement sur un emploi de collaborateur cabinet		01/08/2020					

Dans la DSN mensuelle, contrat de travail du salarié, la rubrique **40.066** Type de détachement est vide et la rubrique **41.057** est alimentée avec la valeur antérieurement saisie soit dans notre exemple **la valeur 02** et la date de modification (41.001) est renseignée avec la date d'application saisie soit le 01/02/2022.

MSA - Apecita



Accès module **PAIE** > menu **Salariés** > commande MSA > Statut catégoriel MSA

Concernant les salariés MSA, une nouvelle valeur d'échappement 99 a été créée pour permettre d'annuler le statut catégoriel APECITA précédemment déclaré à tort dans le segment S21.G00.40.042 Code statut catégoriel APECITA.

Pour cela un nouveau champ est disponible dans la saisie MSA : APECITA.

Les valeurs disponibles sont :

- 01 Cadre
- 02 Non cadre
- 99 Non concerné

		Saisie MSA de : 0000000010 BOIS PIERRE	
	📅 🚔		0 X
ſ	-Caractéristiques		
	Salarié 000000001	0	
	MSA		
		Personnel technique	
	Activité	Idem Etablissement 💌 1310 - MSA	
	Lieu travail MSA	Idem Etablissement 💽 69570 — DARDILLY	
	Nº unité de gestion MSA	Idem Etablissement 💌 852147	
	Informations complémentaire	25	
	APECITA	Non cadre	
			 ✓

Ce champ sera alimenté automatiquement lors de la MAJ de Décembre 2021, pour les salariés existants, **affectés à la MSA** et dont le **régime maladie est Régime MSA**. Pour les autres salariés, ce champ sera alimenté à vide.

Si le salarié a le statut catégoriel (fiche salarié – onglet DADS) = 01 Cadre ou 02 extension cadre pour IRC alors son code catégoriel APECITA (fiche MSA) sera 01 Cadre.

Si le salarié a le statut catégoriel (fiche salarié – onglet DADS) = 04 Non cadre alors son code catégoriel APECITA (fiche MSA) sera 02 Non cadre.

Si le salarié à un statut catégoriel (fiche salarié – onglet DADS) différent de 01 – 02 ou 04 alors son code catégoriel APECITA (fiche MSA) sera 99 Non concerné.

La rubrique S21.G00.40.042 doit être renseignée si et seulement si la valeur "300 - régime agricole (MSA)" est déclarée dans la rubrique "Code régime de base risque maladie - S21.G00.40.018". Dans le cas contraire, elle est interdite.

Pour annuler le statut catégoriel APECITA, saisi à tort pour un salarié, la valeur 99 Non concerné peut être saisie au niveau du champ APECITA (fiche MSA).

Dans la DSN mensuelle, la rubrique **40.042** statut catégoriel Apecita sera vide et la rubrique **41.025** sera alimentée avec la valeur antérieurement saisie soit dans notre exemple **la valeur 02** et la date de modification (41.001) est renseignée avec la date d'application saisie soit le 01/02/2022.



DSN février 2022

Le champ APECITA est historisé au 01/02/2022 avec la valeur 99.

Libellé	Date d'application
Non concerné	01/02/2022
Non cadre	01/07/2019
	Libellé Non concerné Non cadre

En DSN :

La rubrique 40.042 est vide.

Code statut catégoriel APECITA

S21.G00.40.042 Contrat.CodeStatutCategorieIAPECITA

Le bloc changement 41.025 remonte l'ancienne valeur.

Changements contrat \$21.G00.41

 Date de la modification
 01/02/2022
 S21.G00.41.001 ChangementsContrat. DateModification

 Ancien Code statut catégoriel APECITA
 02 - salarié non cadre
 S21.G00.41.025 ChangementsContrat. Code Statut Categoriel APECITA

 Profondeur de recalcul de la paie
 01/02/2022
 S21.G00.41.028 ChangementsContrat. Profondeur Recalcul Paie

DSN – Fonctionnaire détaché (RAFP)



Cette version permet de gérer la base assujettie pour les fonctionnaires détachés :
 RAFP – 49, ainsi que les code cotisation individuelle 311 - cotisation RAFP (part salariale) et 312 - cotisation RAFP (part patronale).

Nature organisme DSN

Une nouvelle nature organisme DSN a été ajoutée : « RAPF »

	Organisme : 001 RAFP	
🔒 💼 🕒 💷	🖇 🚔	0 X
Adresse Affiliation [Ducs-EDI Bloc-notes	
Etablissement	MONETABLISSEMENT	•
Code	ORGANISME LIBRE Institution	Prévoyance
Nature DUCS	IRC Regroupement	Code DADS-U
Nature organisme DSN	RAFP	Inactif DSN
Nom	RAFP	

Paramétrage du plan de paie

Le type organisme

Ļ

Accès : module **Paramètres** > menu **Tables** > commande Tablettes > Type organisme

Si le type organisme n'est pas présent, vous devez le créer ou utiliser un organisme déjà existant non utilisé pour ensuite identifier la cotisation.

050	RAFP

Les cotisations

Les rubriques de cotisations et de base de cotisations RAFP ne sont pas livrées par le plan de paie Cegid.

Création de la cotisation RAFP affectée au type organisme RAFP et affecter au code de cotisation individuelle :

- 311 [FP] Cotisation RAFP (part salariale)
- 312 [FP] Cotisation RAFP (part patronale)



Exemple de cotisation affectée à l'organisme 050 RAFP et au code cotisation individuelle 311

Cotisations : 5005 RAFP salarial							
8 1 6) 🥱 👘 🍪 🚍 🔊	< 🖶	۴ 🚔	0	×		
Caractéristique	s Calcul Etats DSN						
Prédéfini	Dossier	$\overline{\mathbf{w}}$	Code 5005				
Libellé	RAFP salarial						
Nature	Cotisation	\mathbf{v}	Thème Retraite Cadre 🔍				
Nom court	RAFP		Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois				
Organisme	RAFP	▼	Rubrique imprimable sur le bulletin				
Activité	<toutes></toutes>	▼	Critère d'application				

	Cotisations : 5005 RAFP salarial	
🔒 💼 🕒 🗞 🦿 😓 🌚 🚍	= 🔧 🖮 🚯 🚔	0 X
Caractéristiques Calcul Etats DSN]	
Composant base assujettie URSSAF	< <aucun>></aucun>	T
Autre composant base assujettie	< <aucun>></aucun>	▼
Code cotisation individuelle	311 - [FP] Cotisation RAFP (part salariale)	▼
Code cotisation imputable à l'établissemen	t < <aucun>></aucun>	▼
Régularisation de base assujetie	< <aucune>></aucune>	



Paramétrage DSN

Fonctions DSN



Accès : module **Paramètres** > menu **DSN** > commande Fonctions DSN

Il est nécessaire de créer une fonction de prédéfini Dossier ou Standard, affectée au thème "Base assujettie", pour alimenter le bloc 78 pour le type de détachement.

Exemple de paramétrage de la fonction RAFP :

Prédéfini	Dossier 🔻	Code	BA97		Libellé	[FP] RAFP - Base brute avant abat
Résultat attendu	Numérique 🔻	Thème DSN	Base assujettie		Libellé abrégé	[FP] RAFP - Base
Commentaire						
				W		
Ligne n°	01			01 COB 5005		
Condition						
Parenthèse début	(
Premier opérande	Cotisation / Base	▼ 5	005			

Affectations DSN



Accès : module **Paramètres** > menu **DSN** > commande Affectations DSN

Il est nécessaire de créer une affectation de prédéfini Dossier ou Standard, affectée à la Donnée DSN en adéquation avec le type de détachement.



Exemple de	paramétrage	de l'affectation	RAFP:
------------	-------------	------------------	-------

Caractéristiques				
Prédéfini	Dossier			
Version de la norme	CT3 : Phase 3 2021			
Identifiant	BA97			
Donnée DSN	BBE			
Type de champ	Fonction			
Champ	BA97 [FP] RAFP - Base brute avant abat			
Méthode d'alimentation	Affectation multi niveaux			
Opérateur	+			

Génération DSN mensuelle

Une fois la déclaration calculée pour le mois donné, vous pouvez la consulter dans DSN Link.

Code de base assujettie	49 - [FP] RAFP – Base brute avant abattement	S21.G00.78.001 Base.Codedebaseassujettie
Montant	4510,00	S21.G00.78.004 Base.Montant
Identifiant technique Affiliation		S21.G00.78.005 Base.IdentifiantTechniqueAffiliation

Identifiant Organisme de Protection Sociale	18009248800030 - RAFP	
Code de cotisation	311 - [FP] Cotisation RAFP (part salariale)	S21.G00.81.001 CotisationIndividuelle.CodeCotisation
Montant d'assiette	4510,00	S21.G00.81.003 CotisationIndividuelle.MontantAssiette
Montant de cotisation	33,83	S21.G00.81.004 CotisationIndividuelle.MontantReductionExoneration
Code INSEE commune		S21.G00.81.005 CotisationIndividuelle.CodeINSEEcommune
Taux de cotisation		S21.G00.81.007 CotisationIndividuelle.TauxCotisation
Code de cotisation	312 - [FP] Cotisation RAFP (part patronale)	S21.G00.81.001 CotisationIndividuelle.CodeCotisation
Montant d'assiette	4510,00	S21.G00.81.003 CotisationIndividuelle.MontantAssiette
Montant de cotisation	315,70	S21.G00.81.004 CotisationIndividuelle.MontantReductionExoneration
Code INSEE commune		S21.G00.81.005 CotisationIndividuelle.CodeINSEEcommune
Taux de cotisation		S21.G00.81.007 CotisationIndividuelle.TauxCotisation



DSN – Contrôle paramétrage DSN

Ļ

Accès module Paie > menu DSN > commande Génération mensuelle

Pour ne pas rencontrer des messages d'erreur de type PE006 lors du calcul DSN mensuelle (CT2022), nous proposons un état de contrôle indiquant les rubriques de cotisations qui n'ont pas de code cotisation individuelle.

L'état de contrôle fait apparaître le numéro de la cotisation, son libellé, l'anomalie ainsi que la correction à effectuer.

Contrôle DSN							
🗎 📤							
Cotisation	Rubrique	Libellé	Anomalie	Correction			
Cotisation	5005	Maladie	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9501	Taxe d'apprentissage	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9519	Provision Taxe d'apprentissage	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9521	Participation construction	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9961	Charges salariales paie en cours	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9973	Provision Prime Vacances ETAM	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9983	PROVISION PRIME FIN ANNEE	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9985	CHARGES PROVIS P.VACANCES	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9995	CHAR. S/PROVIS PRIME F ANNEE	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9997	Provision conges payes	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
Cotisation	9999	Charges sur provision conges payes	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique			
é							
					\checkmark		

Ce contrôle se lance automatiquement au début du calcul DSN mensuelle à partir des DSN à la norme CT2022.

Il peut être exporter 🕒 sous format Excel et/ou éditable 🖴

Contrôle DSN					
🕒 🚔					ΘX
Cotisation	Rubrique	Libellé	Anomalie	Correction	
Cotisation	5005	Maladie	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9501	Taxe d'apprentissage	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9519	Provision Taxe d'apprentissage	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9521	Participation construction	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9961	Charges salariales paie en cours	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9973	Provision Prime Vacances ETAM	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9983	PROVISION PRIME FIN ANNEE	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9985	CHARGES PROVIS P.VACANCES	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9995	CHAR. S/PROVIS PRIME F ANNEE	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9997	Provision conges payes	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
Cotisation	9999	Charges sur provision conges payes	Absence du code cotisation individuelle	Renseigner le code cotisation dans l'onget DSN de la rubrique	
*					÷
					\checkmark

En validant le contrôle, vous pouvez répondre **Non** et effectuer les corrections au niveau du paramétrage, ou bien **Oui** et poursuivre le calcul de la DSN mensuelle.

?	Contrôle DSN				
Vous devez corriger vos cotisations sinon votre DSN pourrait être refusée. Voulez-vous quand même continuer ?					
	<u>O</u> ui <u>N</u> on				

N4DS – Evolution CT V01X16

A partir de cette version, l'outil de contrôle DADSU-CTL-V01X16 est à télécharger par l'utilisateur, sur le site de Net Entreprises : <u>https://www.net-entreprises.fr/declaration/dads-</u> <u>u/#outil-de-pre-controle-dadsu-ctl-v01x15-et-v01x16</u>

Il n'est plus apporté par l'application.

18. CORRECTIONS – EDITION 8 – MAJ DECEMBRE 2021

Programme	Référence	Sujet
DSN	PRB0097362	DSN - Fonctionnaire détaché - Cotisations organisme RAFP : créer le paramétrage DSN de l'organisme [FP] RAFP
Paie	PRB0098356	Saisie unitaire : Calcul Bulletin impossible si bulletin complémentaire est présent le même mois
Paie	PRB0100240	SALARIE : impossible de valider des modifications apportées sur la fiche RIB ou CP pour un salarié dont l'intitulé du contrat est apprentissage
Dématérialisation RH	PRB0099780	Impossible de générer le projet de distribution